

**DEPARTEMENT DE L'ISERE
COMMUNE DE LE PERCY
38930**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2022

L'an deux mille vingt et un, le 7 mars 2022, à 20 h 30 dans la salle du conseil, le conseil Municipal de la commune du PERCY, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sabine CAMPREDON.

Présents : Sabine CAMPREDON, Jean-Paul REYNAUD, Thibaud BECOURT, Marie LOPOUKHINE, Franck TIRET, Julie POINTOUT, Guillaume GONTARD, Thierry CHASSEVENT et Jean-Marc TATIN.

Absents : Agnès TREGRET donne procuration à Sabine CAMPREDON, et Georges GONTARD donne procuration à Thierry CHASSEVENT

Date de la convocation : 2 mars 2022

Secrétaire de séance : Thibault BECOURT

VOTE DU COMPTES ADMINISTRATIFS 2021
--

----- Eau M 49

Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement :	Déficit	8 330,05 €
Investissement :	Excédent	14 678,65 €

----- Chauffage M 4 (1)

Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement :	Excédent	4 520,22 €
Investissement :	Déficit	3 781,04 €

----- Principal M 14

Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement :	Excédent	64 902,81 €
Investissement :	Excédent	152 412,88 €

Madame la Maire quitte la séance.

Les membres du conseil municipal restant décident de passer au vote des comptes administratifs.

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents les comptes administratifs.

AFFECTATION DES RESULTATS M14 (Principal), M4 (Chaufferie) et M49 (Eau)

Budget principal M14

Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement : Excédent 70 364,87 €

Investissement : Excédent 24 603,77 €

L'Affectation des résultats pour le budget principal sera comme suit :

- **002 Recettes de fonctionnement** 70 364,87 €
- **001 Recettes d'Investissement** 24 603,77 €

Budget Chaufferie M4

Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement : Excédent 2 317,62 €

Investissement : Excédent 3 268,77 €

L'Affectation des résultats pour le budget chaufferie sera comme suit :

- **002 Recettes de fonctionnement** 2 317,62 €
- **001 Recettes d'Investissement** 3 268,77 €

Budget de l'Eau – M49-

Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement : Excédent 20 720,23 €

Investissement : Excédent 30 022,99 €

L'Affectation des résultats pour le budget principal sera comme suit :

- **002 Recettes de Fonctionnement** 20 720,23 €
- **001 Recettes d'Investissement** 30 022,99 €
-

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2021

Budget général, Eau et chaufferie bois-

Madame la Maire présente aux conseillers municipaux, les comptes de gestion de l'année 2021 des budgets (principal – Eau – chaufferie) établis par la Trésorerie.

Après délibération, le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2021 à l'unanimité des présents.

VENTE DE LA PARCELLE ZB 0047

Madame la Maire informe au conseil municipal que Mr KERAUTRET Loïc souhaite acquérir la parcelle ZB 0047.

Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

7230 m3 x 0.25 euros

Prix 1 807,50 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des présents,

- **Accepte** la proposition
- **Donne** son accord pour la vente.

PROGRAMMATION TRAVAUX FORESTIERS

Mme La Maire présente le programme d'actions préconisé pour la gestion durable de notre patrimoine forestier, le devis de l'ONF préconise HT :

Travaux de maintenance :	2950€
Travaux d'infrastructure :	3120€
Travaux sylvicoles en entretien :	1840€
Travaux d'accueil :	920€

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents, les travaux suivants :

Travaux de maintenance :	2950€
Travaux d'infrastructure :	3120€
Travaux sylvicoles en entretien :	1840€

PROPOSITION EN PASSAGE EN COUPE

Mme La Maire présente la proposition de l'ONF :

La parcelle 18 de la forêt communale de la commune est proposée en passage en coupe en mode de vente bois sur pieds.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents cette proposition.

DEMANDE DE SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Madame La Maire présente des dossiers de demande de subventions.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents cette proposition .
Il est proposé l'attribution suivante :

- Le Collectif d'Entraide du Trièves	400 €
- Le Sou des Ecoles de Clelles	240 €

La séance est levée à 23h

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 11 AVRIL à 20H**